



FICHE URHAJ ÎLE-DE-FRANCE LES ACTEURS DU RELOGEMENT DES JEUNES

CLLAJ



Les fiches outils de l'URHAJ Île-de-France sont conçues pour les salarié-e-s du réseau Habitat Jeunes, afin de leur donner à voir qui sont les acteurs à solliciter pour accompagner les jeunes vers leur futur logement autonome, et comment les mobiliser !

Les CLLAJ, qu'est-ce que c'est ?

Les **Comités Locaux pour le Logement Autonome des Jeunes** (CLLAJ) sont un service gratuit destiné aux jeunes de 16 à 30 ans. Ils ont pour mission principale de favoriser l'accès des jeunes à un logement autonome en les accompagnant dans leur recherche de logement, en les informant sur leurs droits et obligations, et en les orientant vers des solutions adaptées. Les CLLAJ travaillent en partenariat avec divers acteurs tels que les bailleurs sociaux, les Foyers de jeunes travailleurs, les Missions Locales et Action Logement pour offrir un soutien complet aux jeunes dans leur démarche de logement.

Pour quel·le·s jeunes le mobiliser ?

Les jeunes de **16 à 30 ans**, quelle que soit leur situation familiale, peuvent bénéficier des services des CLLAJ. Vous pouvez vous en référer à la carte disponible page 2 pour repérer le CLLAJ le plus proche de chez vous.

Concrètement, à quoi ça sert ?

Les CLLAJ jouent un rôle crucial dans la transition vers l'autonomie résidentielle en informant et orientant les jeunes vers l'accès au logement. L'accompagnement peut prendre la forme de séances d'informations ouvertes, d'ateliers collectifs sur des sujets spécifiques mais aussi d'un suivi personnalisé individuel.

Les CLLAJ **informent les jeunes** sur :

- Leurs droits en matière de logement
- Les dispositifs d'aide existants
- Les différents types de logements

Ils **offrent un suivi adapté aux besoins de chaque jeune en difficulté** pour :

- La recherche de logement
- La constitution du dossier de location
- La gestion du budget
- Les démarches administratives pour accéder à un logement : depuis la recherche d'annonces, la constitution de dossiers complets et conformes (justificatifs, revenus, garanties) jusqu'à la signature du bail

Comment mobiliser cet acteur ?

- Prendre contact : chaque CLLAJ dispose de son propre réseau local. Vous pouvez les contacter pour organiser des rendez-vous individuels avec les jeunes.
- Se diriger vers les ressources de l'UNCLLAJ, l'union nationale. <https://www.uncllaj.org/pro/>

Il est important de souligner que **certains CLLAJ dans certains départements ne couvrent pas toutes les communes de leur territoire**. Il est donc recommandé de vérifier sur les sites des CLLAJ si votre ville est incluse dans leur zone d'intervention.

Ici, un lien vers une carte interactive : https://framacarte.org/fr/map/carte-des-cllaj-services-logement-jeunes_114082#11/48.8032/2.3106

